

209C0924
FR0010282822-FS0379

25 juin 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

STORE ELECTRONIC SYSTEMS

(Euronext Paris)

Par courrier du 25 juin 2009, la société anonyme Amiral Gestion (1) (9, avenue Percier, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 juin 2009, par suite d'une acquisition de 58 747 actions STORE ELECTRONIC SYSTEMS sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société STORE ELECTRONIC SYSTEMS et détenir, pour le compte desdits fonds, 541 004 actions STORE ELECTRONIC SYSTEMS représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Par ailleurs, le déclarant a précisé :

« Ces opérations ont été réalisées dans le cadre de l'activité de la société, la gestion de portefeuille. Les achats et ventes ont été et seront donc poursuivis au gré des opportunités du marché ».

(1) Contrôlée par M. François Badelon.

(2) Sur la base d'un capital composé de 10 660 017 actions représentant autant de droits de vote.